



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 3660

Texte de la question

ÉVOLUTION DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Yves Foulon, pour le groupe Les Républicains.

M. Yves Foulon. Madame la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, disons-le clairement : en matière d'emploi, la France évolue totalement à l'inverse de ses partenaires européens.

En 2015, en France, le chômage a explosé, alors que, dans le même temps, il a, dans beaucoup de pays européens, baissé. Je veux, pour en faire prendre conscience, rappeler quelques chiffres : moins 104 000 chômeurs en Allemagne ; moins 239 000 au Royaume-Uni ; moins 354 000 en Espagne et moins 479 000 en Italie.

Chez nous, malgré vos promesses, l'inversion de la courbe du chômage n'est pas au rendez-vous. Depuis l'élection de François Hollande en mai 2012, près de 700 000 chômeurs supplémentaires ont poussé la porte de Pôle emploi.

Toutes catégories confondues, le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 6,5 millions de personnes. Ce chiffre est bien évidemment très éloigné de celui – 3,5 millions de personnes – affiché par votre gouvernement qui a l'art de manipuler l'opinion en excluant du calcul du chômage les catégories B, C, D et E, ainsi que l'outre-mer, qui n'ont jamais été pris en compte.

Nos voisins européens ont, eux, mis en œuvre d'ambitieuses réformes structurelles qui ont clairement fait baisser le nombre de chômeurs. À l'inverse, en France, vous jouez avec les statistiques en basculant 500 000 demandeurs d'emploi vers la case formation.

D'autre part, vous annoncez la création de 42 000 nouveaux contrats aidés qui sont des emplois précaires, publics et financés par les contribuables. Or ils ne constituent en aucun cas une réponse au chômage. Nous le savons tous, la vraie réponse au chômage est la création d'emplois par les entreprises de France.

M. Jean Glavany. Très bien ! Quel talent !

M. Jacques Myard. Jaloux !

M. Yves Foulon. Madame la ministre, l'inversion de la courbe du chômage ne se décrète pas. Pour créer de l'emploi pérenne, il faut arrêter de matraquer fiscalement les entrepreneurs et réformer le code du travail. Allez-vous prendre les mesures qui s'imposent ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Franck Reynier. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le député, vous comparez la situation de l'emploi dans différents pays européens. Je me permets, de ce point de vue, de vous rappeler quelques éléments essentiels, que pour certains d'entre eux j'ai déjà évoqués tout à l'heure : au sens du Bureau international du travail, le BIT, un demandeur d'emploi qui travaille ne serait-ce qu'une heure par mois n'est plus comptabilisé comme chômeur.

Vous comptabilisez les catégories A, B et C. Mais savez-vous que 40 % des personnes comptabilisées dans la catégorie C occupent un emploi à temps plein mais souhaiteraient en changer ?

Comparons donc ce qui est comparable, en prenant comme référence les chiffres du BIT, qui donnent, pour la France, un taux de chômage de 10,6 %. En outre, le chômage des jeunes a, en 2015, et pour la première fois depuis 2010, baissé : il me semble essentiel de le rappeler.

Deuxième élément : il faut bien évidemment réunir deux conditions préalables afin que le chômage baisse. La première est la croissance : elle ne s'élevait qu'à 1,1 % en 2015, et il est prévu qu'elle atteigne 1,5 % en 2016. C'est mieux qu'en 2015, et cette croissance permettra de créer davantage d'emplois.

Troisième élément : l'économie crée de l'emploi. Notre coût du travail, notamment dans l'industrie, est inférieur à celui constaté en Allemagne : je pense qu'il constitue un facteur de compétitivité de notre économie.

Enfin, vous voulez faire des comparaisons : inspirons-nous donc de ce qui marche en Europe ! La question de la formation des demandeurs d'emploi est, à cet égard, un sujet essentiel.

En effet, quand la France forme un demandeur d'emploi sur dix, l'Allemagne en forme deux sur dix et l'Autriche quatre. De ce point de vue, oui, notre pays a un problème : le chômage frappe d'abord des personnes peu ou pas qualifiées, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'ont pas de compétences, mais plutôt qu'elles manquent de qualification et que, de ce fait, elles restent sur le bord du chemin.

C'est pour cette raison que le plan de 500 000 formations pour les demandeurs d'emploi est essentiel.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Ah ?

Mme Myriam El Khomri, ministre. En outre, l'aide « Embauche PME » a d'ores et déjà débouché sur 16 000 demandes en moins de quinze jours. Vous le voyez, le Gouvernement accélère et, avec le projet de loi sur le droit du travail qui sera débattu dans quelques semaines, réforme. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Yves Foulon](#)

Circonscription : Gironde (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3660

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 février 2016](#)